

## Sommaire

### **Actualité de la Chambre p.2 à 4**

News de la Chambre novembre 2005

Programme d'activités du mois décembre

### **Nouvelles des membres p. 5**

### **Annonces p. 6**

### **Appels d'offres p. 7**

### **Dossier p.8**

La transition en RDC : bilan et perspectives p. 8 à 13

Réunion Lightengineering p. 14

Nouveaux instruments publics de soutien aux investissements des PME dans le secteur privé des PED p. 15 à 17

### **Echos du Congo p.18 à 23**

La RDC est loin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. P. 18-19

La compagnie maritime du Congo en quête d'une performance commerciale. P. 19

Redéploiement du port de Kinshasa : l'ONATRA et le port de Bruxelles approuvent un nouvel échéancier des travaux. P. 20

L'enveloppe de la coopération UE-RDC passe de 205.000.000 à 800.000.000 euro. P.20-21

Situation macroéconomique au 4 novembre 2005 vue par le Ministère des finances. P. 21-22

Concertation sous-régionale à Kinshasa sur le partenariat en matière forestière en Afrique centrale. P. 22 - 23

### Contact

C/o Alliance Belgo  
Congolaise  
Av. de Justice  
2703 , Kinshasa  
Gombe  
R.D.Congo

### Heure d'ouvertures Du secrétariat

Du lundi au vendredi  
de 8 h 30 à 13 h 00  
et 13h.30 à 16h30

### Téléphone

0 81 88 48 319  
89 49 292

### E-mail :

ccbc@gbs.cd

### Site web

[www.ccbc-rdc.be](http://www.ccbc-rdc.be)



## **Activités CCBC du mois de Novembre**

### **Réunion Lightengineering 14-10-05**

Une réunion a eu lieu dans les bureaux de la Chambre le vendredi 14 octobre avec le promoteur du programme ESIPP (EU- SADC Investment Promotion Programme) et la déléguée de la CCBC.

Monsieur Duncan Bonnet du cabinet Whitehouse & Associates est venu présenter le programme lightengineering.

Voir page 14 .

### **Déjeuner-conférence du 26-10-05**

La Chambre a organisé un déjeuner-conférence le mercredi 26 octobre à l'hôtel Memling qui avait pour thème : « *Les défis du développement en RDC : Approche par les OMD* » avec comme orateur le professeur Mukoko Samba, économiste PNUD.

Vous trouverez le détail de cette conférence à la page 18 .

### **Semaine gastronomique Belge au GHK**

Une semaine belge a été organisée par le Grand Hôtel Kinshasa du 07 au 13 novembre.

La Chambre a participé à l'organisation de cette semaine et a notamment décidé de prendre en charge l'invitation de ses membres au cocktail d'ouverture officielle de cette semaine.

Lors de cette ouverture, la Chambre avait un stand où elle a exposé ses différentes publications.

### **Déjeuner-conférence du 10-11-05**

La Chambre a organisé un déjeuner-conférence au salon Lubumbashi de Grand Hôtel Kinshasa, le 10 novembre ayant pour thème : « *La transition en RDC : Bilan et perspectives* ». Ce déjeuner-débat a été animé par l'Ambassadeur de Belgique, Johan Swinnen .

Voir page 8.

### **Réunion rallye culturel du 9-11-05 et 16-11-05**

Dans le cadre des préparatifs du rallye culturel, deux réunions ont eu lieu avec Messieurs J.P Meessen et Senger respectivement directeur d'exploitation à Comexas & membre de l'écurie Panthère et Directeur Général de la Cotraco & un des organisateur de 1<sup>er</sup> rallye touristique en 1996.

## *Actualité de la Chambre*

---

Par leurs expériences ces derniers sont venus aider la Chambre à organiser le rallye qui devrait avoir lieu fin du mois de mai 2006 . Il est prévu différentes réunions sur ce sujet dans les semaines à venir.

### **Conseil d'administration du 17 novembre 2005**

Un Conseil d'Administration c'est tenu le jeudi 17 novembre. Les points à l'ordre du jour étaient notamment :

- Lecture et approbation du P.V du C.A du 29/09/05
- Statuts coordonnés : introduction du dossier auprès de la Ministre du Commerce extérieur
- Bilan des activités du mois d'octobre et novembre :
- Activités du mois décembre
- Organisation du rallye CCBC
- Divers :
  - Bibliothèque CCBC
  - Achat matériel de bureau : projecteur, disque dur externe
  - Cotisations
  - Subsidés

### *Bibliothèque :*

La Chambre a fait l'acquisition de différents ouvrages afin de garnir la bibliothèque des livres qui lui semble les plus indispensables.

Notamment :

### *Journal officiel :*

- Première partie du code des investissements
- Code minier
- Code forestier
- Code du travail

### *Banque Centrale du Congo :*

- Développements économiques récents ( à fin septembre 2005)  
Note de conjoncture au 11 novembre 2005

### *Codes Larciens :*

- Droit pénal Tome II
- Droit fiscal Tome IV
- Droit du Travail et de la sécurité sociale Tome IV
- Droit civil et judiciaire Tome I
- Droit commercial et économique Tome III
- Droit commercial et économique Tome III Vol. 1
- Droit public et administratif Tome VI Vol. 1
- Droit public et administratif Tome VI Vol 2
- Tables générales

La bibliothèque est accessible pour qui le souhaite pendant les heures d'ouvertures du secrétariat. Les documents sont à consulter sur place.

### Subsides

La Belgique a octroyé à la CCBC des subsides pour un montant de 6.900€ pour le second semestre 2005.

### Programme du mois de décembre

- Dans le cadre de la mission de compagnonnage industrielle dans les secteurs de l'eau , de l'énergie et de l'environnement, un déjeuner conférence avec Monsieur Huart conseiller du Ministre de l'Agriculture de la Rdc, devrait être organisé. Cette mission est organisée par le CDE en partenariat avec l'AWEX et APEFE, elle aura lieu du 5 au 10 décembre.

## *Nouvelles des membres*

---

### **BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES**

#### **Metalpro**

Activité : fabrications métalliques  
Représenté par : Monsieur Stéphane Kabasu  
Fonction : Administrateur directeur technico-commercial  
Adresse : 4A, Avenue des Poids Lourds Kingabwa  
Mobile : +243 89 10 534  
e-mail : metalpro@gbs.cd

#### **Malta Forest**

Activité : Mine, bâtiment  
Représenté par : Monsieur Claude Vanberg  
Fonction : Directeur de siège  
Adresse : 9, Av. des Entrepôts  
Mobile : 09 970 000 04 -09 972 406 57  
e-mail : egmf-dir@gbs.cd

#### **Emaxon**

Activité : Mine  
Représenté par : Monsieur Pieter Deboutte  
Fonction : Administrateur gérant  
Adresse : Galerie du centenaire 2b4  
Mobile : 081 70 00 001  
e-mail : emaxon@emaxon.com

#### **Ets New Domaine de la BAKALI**

Activité : Transport terrestre et fluvial  
Représenté par : Monsieur D. Mbungu Nzenza  
Fonction : Administrateur propriétaire  
Adresse : 1378,Av. Masaon Q/Funa  
Mobile : 09 99 15 563 - 081 99 15 563  
e-mail : ndb1946@yahoo.fr

#### **COPPENS VAN OMMESLAGHE & FAURES**

Activité : Cabinet d'avocat  
Représenté par : Monsieur F. Goffin – Monsieur H. Lemaire  
Fonction : Partners  
Adresse : 81, Avenue Louise  
Tel : +32 2 542 88 88  
e-mail : hlemaire@belgium.coudert.com

## *Annonces*

---

*La présente rubrique est constituée d'annonces, dont l'insertion n'engage pas la responsabilité de la CCBC.*

- Monsieur Raphaël LUIZI MAKANDU est le représentant de la société Alpheois pour l'Afrique centrale. Pour tout renseignement contacter Monsieur Luiz Makandu aux +24399 99 93 494 , +243 81 50 80 769 ; E-mail : [luitrade@yahoo.fr](mailto:luitrade@yahoo.fr)
- L'Ambassade de Belgique met en vente les 9<sup>ème</sup> et 10<sup>ème</sup> étages des Anciennes Galeries Présidentielles situés à la commune de la Gombe. Visites, conditions et modalités : Monsieur J. LECHAT, tél 89 31 823. Faire offre pour le 20/12/05 au plus tard.

## *Appels d'offres*

---

### Construction de latrines, réhabilitation des écoles et des centres de santé, aménagement et entretien des routes

**Financement :** PMURR

**Responsable :** Action Congo Tuenda, Kinshasa, tél. : 243815201671

**Date limite :** 30.11.05

### Assistance technique dans le cadre du « Programme Santé 9<sup>ème</sup> FED en RDC » (composition nationale et provinciale) pour une durée totale de 48 mois

**Financement :** FED

**Responsable :** Section Développement rural, Santé, Environnement et Coopération Régionale, Programme Santé 9<sup>ème</sup> FED, Mr l'Ordonnateur National du FED en RDC, Délégation de la Commission Européenne en RDC, Kinshasa, tél. : 243813300125

**Date limite :** 22.11.05

### Réhabilitation et extension des postes 220 KV de Kolwezi, Fungurume, Panda et Karavia

**Financement :** AID

**Responsable :** Bceco, Mr. Abdeslam El Harouchy, Direction Générale, Kinshasa, E-mail : [bceco@bceco.cd](mailto:bceco@bceco.cd)

**Date limite :** 11.12.05

### Travaux d'installation d'un système de télécommunication

**Financement :** AID

**Responsable :** Bceco, Mr. Abdeslam El Harouchy, Direction Générale, Kinshasa, E-mail : [bceco@bceco.cd](mailto:bceco@bceco.cd)

**Date limite :** 11.12.05

### Construction de nouvelles lignes 220 KV

**Financement :** AID

**Responsable :** Bceco, Mr. Abdeslam El Harouchy, Direction Générale, Kinshasa, E-mail : [bceco@bceco.cd](mailto:bceco@bceco.cd)

**Date limite :** 11.12.05

### « DRC-Enterprise support project »

**Financement :** AID

**Responsable :** Mr. Ivan Rossignol, E-mail : [rossignol@worldbank.org](mailto:rossignol@worldbank.org)

## *La transition en R.D.C. : bilan et perspectives*

---

**Discours de S.E. Monsieur Johan Swinnen, Ambassadeur de Belgique pour le déjeuner conférence organisé par la CCBC, le 10 novembre, au GHK ;**

### *“La transition en R.D.C. : bilan et perspectives”*

Monsieur le Président,  
Monsieur le Conseiller économique du Président de la République,  
Chers membres de la Chambre de Commerce,  
Chers invités,

Un tout grand merci pour votre invitation, c’est toujours avec le plus grand plaisir que je me retrouve parmi vous.

Ce plaisir est d’autant plus grand que votre activité d’aujourd’hui cadre avec la semaine belge du Grand Hôtel et que notre assiette a été préparée par deux chefs renommés venus de Belgique.

Si vous m’avez demandé d’y verser une sauce plutôt spirituelle ou philosophique, j’espère tout de même qu’elle ne sera pas trop piquante mais qu’elle servira moins de stimulant et non pas de somnifère.

Je me réjouis de la bonne communication qui existe entre Vous et l’Ambassadeur de Belgique. L’analyse du diplomate n’est crédible qu’à condition et dans la mesure où elle se base sur les éléments factuels et d’appréciation de ceux qui vivent la réalité quotidienne sur le terrain.

Mais nous ne sommes pas seulement à l’écoute. Aujourd’hui je voudrais partager avec vous et vérifier auprès de vous mon évaluation de l’état de la transition. Où en sommes-nous ? Quels sont les acquis jusqu’à présent ? Quelles sont vos expériences ? Quels sont les obstacles à franchir ?

Un sujet complexe que je n’ai pas la prétention d’épuiser en trente minutes.

Le tableau sera forcément incomplet. Je voudrais m’en tenir, si vous êtes d’accord, à trois approches ou trois volets qui me paraissent essentiels : la bonne gouvernance, pas liée principalement mais pas exclusivement à la gestion économique, le respect des droits de l’homme et le processus politique proprement dit. La gouvernance d’abord.

La transition a été caractérisée par plusieurs remaniements ministériels et plusieurs changements de gestionnaires au sein des entreprises publiques. Ces changements ont parfois été heureux et bénéfiques, mais dans l’ensemble cette instabilité n’a naturellement guère contribué à la cohérence de la politique et à l’adoption de stratégies à long terme. Le gouvernement (ou devrait-on dire ces gouvernements) ont néanmoins à leur actif un certain nombre de réalisations sur le plan financier: le contrôle de l’inflation, la stabilisation monétaire et des progrès substantiels en matière de réduction de la dette, tant intérieure qu’extérieure. Le prochain gouvernement héritera d’une dette réduite de 90% dès que le point d’achèvement de l’initiative PPTE aura été atteint, en principe dans le deuxième semestre de l’année prochaine. Il est vraisemblable que dans une étape ultérieure le solde de la dette sera purement et simplement annulé. Le règlement de la dette intérieure constitue également une étape significative qui contribuera à donner un ballon d’oxygène financier aux entreprises concernées. Le nouveau gouvernement partira donc sur une base financière assainie.

Le budget de l’Etat est également en augmentation sensible: il atteindra vraisemblablement 2MM\$ ce qui reste naturellement insuffisant par rapport aux besoins du pays mais représente néanmoins une progression notable par rapport à il y a quelques années. Il y a naturellement beaucoup à dire sur la structure des dépenses de l’Etat, il est clair que les performances du gouvernement de transition en la

## *La transition en R.D.C. : bilan et perspectives*

---

matière n'ont pas été à la hauteur des espérances des bailleurs de fonds, encore faut-il se souvenir qu'il y a 4 ans encore le gouvernement ne possédait pas de budget digne de ce nom.

Jusqu'ici ces progrès ne se sont malheureusement pas encore traduits par une augmentation sensible des investissements. Il faut bien constater que d'une manière générale, et nonobstant les efforts entrepris sous l'égide de la Banque Mondiale, le Congo reste malheureusement un pays peu accueillant aux investisseurs. Un code du travail excessivement rigide, des obstacles bureaucratiques, des tracasseries en tout genre, les interférences d'une multitude de services, l'insécurité juridique, font que l'investissement reste un parcours d'obstacles malgré la création d'institutions comme l'Anapi. La situation ne semble pas s'être améliorée ces derniers mois, au contraire. Dans les contacts que j'ai eus ces derniers jours, j'ai été surpris de l'ampleur du pessimisme et du découragement qui règne dans certains milieux.

Il est significatif que la République Démocratique du Congo continue à apparaître en queue de peloton dans les baromètres des pays les plus favorables aux investissements. Même s'il ne faut pas prendre ce genre de classement au pied de la lettre, cela démontre néanmoins qu'un changement de mentalité et de culture est indispensable et que les progrès de ces dernières années ne seront pas durables si une attention particulière n'est pas portée à la notion de bonne gouvernance. Il s'agit là d'un concept qui va bien au-delà de la lutte contre la corruption, même si celle-ci en fait naturellement partie intégrante. La gouvernance recouvre en fait l'ensemble des comportements de l'Etat qui influent sur la santé économique et sociale d'un pays, et qui doivent s'inspirer de l'objectif principal, c.-à-d. promotion de l'état de droit.

Il n'est pas nécessaire de vous rappeler que ces dernières années, la Belgique, le Ministre K. De Gucht en particulier, a insisté sur la question de la bonne gouvernance, et qu'elle a certainement joué un rôle de précurseur en la matière. Une résolution récente du Conseil de Sécurité des Nations-unies vient maintenant d'appeler la Monuc à faciliter un dialogue entre les autorités congolaises et la communauté internationale sur ce thème. Cette résolution a suscité pas mal de commentaires et même quelques levées de bouclier, je crois donc qu'il faut être très clair: il n'a jamais été question dans l'esprit de personne de mettre le Congo sous tutelle, ce dont il s'agit c'est de l'instauration d'un dialogue constructif et franc, sans complaisance aucune, entre partenaires égaux, dans le respect de la souveraineté et des intérêts légitimes de chacun.

Sur la suggestion du Président Kabila lui-même, il a été décidé que dorénavant un point relatif à la bonne gouvernance serait inscrit à l'ordre du jour de chaque réunion CIAT/espace présidentiel. Deux réunions consacrées respectivement à la question du paiement des salaires dans la fonction publique et au contrôle des recettes de l'Etat ont déjà été organisées. Le CIAT continue à rechercher la manière de rendre ce dialogue aussi efficace que possible, ce qui implique à la fois une bonne préparation, au sein d'un Comité technique, et un suivi des dossiers.

Pour donner toutes ces chances à ce dialogue il faut que vous, les représentants du monde des affaires, vous nous aidiez à défendre vos intérêts auprès des autorités. Vous pouvez le faire en faisant remonter jusqu'à nous des suggestions précises, en nous signalant les obstacles que vous rencontrez, les entraves à votre développement afin que le CIAT puisse éventuellement s'en saisir. Quelques-uns parmi vous ont déjà apporté une contribution appréciable à nos discussions sur le secteur des douanes et je les en remercie. Je souhaiterais également que la Fédération des Entreprises du Congo et la Chambre de Commerce belgo-congolaise - qui font preuve d'un dynamisme que je salue - puissent devenir des interlocuteurs à part entière de ce dialogue sur la bonne gouvernance.

Force est malheureusement de constater que l'implication de la communauté internationale n'est pas toujours une garantie de succès: certaines des réformes pourtant appuyées par la Banque Mondiale ou le Copirep s'apparentent à un véritable chemin de croix: que l'on pense par exemple aux multiples péripéties qui ont entouré la mise en place du cadastre minier, aux tergiversations sur la mise en place d'un comité de gestion provisoire de la Gécamines, au code forestier, au guichet unique de Matadi .... Dans tous ces dossiers, des sabotages internes ou des réticences politiques ont soit retardé, soit menacé les réformes mises en oeuvre sans que le gouvernement de transition ne soit en mesure de prendre les mesures radicales que la situation requérait.

## *La transition en R.D.C. : bilan et perspectives*

---

Cela peut se comprendre vu le contexte politique difficile, mais il ne faudrait pas que le gouvernement qui verra le jour après les élections soit entravé dans son action par des décisions qui auront été prises avant son entrée en fonction, le risque existe pourtant.

Je voudrais également brièvement faire part de mon inquiétude face à l'absence de progrès dans certains domaines prioritaires, je pense en particulier à la Justice et aux entreprises publiques. L'institution judiciaire reste caractérisée par un niveau de corruption totalement inacceptable et jusqu'ici la réaction du monde politique a été tout à fait inadéquate. Il faut être clair: il ne s'agit pas ici seulement d'une question de formation ou d'amélioration des salaires des magistrats, le véritable problème est un problème d'impunité. Il est grand temps que l'on mette un terme à cette impunité en sanctionnant les juges lorsque ceux-ci se rendent coupables de jugements manifestement viciés et qui font honte à la réputation de l'Etat congolais. L'adhésion à l'Ohada pourrait constituer une réponse à l'insécurité juridique mais la procédure n'avance guère alors qu'il avait été question que la RDC adhère avant 2004.

Il est également regrettable que le processus de réforme des entreprises publiques progresse tellement lentement: ce n'est pas à moi de vous expliquer que ces entreprises n'apportent rien ou pas assez ni à la population ni à l'Etat mais jouent au contraire un rôle néfaste en freinant la relance de l'économie et en nourrissant la corruption. L'acharnement à les maintenir artificiellement en vie pénalise l'économie alors même que des entreprises privées ayant des projets réalistes et rentables attendent parfois depuis des années l'autorisation de lancer des projets susceptibles de redynamiser certains secteurs de l'économie. Les projets de lois relatifs à la réforme des entreprises publiques existent mais ces projets traînent depuis des mois au Parlement parce que députés et sénateurs ont peur de prendre des mesures impopulaires. C'est bien là le drame du Congo: des mesures potentiellement bénéfiques pour l'ensemble de la population sont bloquées au nom d'intérêts particuliers qui se draquent derrière les habituels slogans de sauvegarde de la souveraineté et de l'intérêt national.

A titre d'exemple et sans vouloir me prononcer sur l'opportunité de la construction d'un pont reliant Kinshasa et Brazzaville, il me paraît évident que la compétition entre Matadi et Pointe-Noire est loin d'être perdue d'avance. Les possibilités d'augmentation de la productivité et donc de diminution des coûts sur l'axe Matadi-Kinshasa sont énormes. La Belgique a proposé ses services pour aider les autorités congolaises à relever ce défi, les Ports d'Anvers et de Bruxelles ont déjà fait un travail considérable et sont prêts à aider à reprendre en main la gestion des ports mais pour cela il nous faut l'appui des autorités congolaises, et cet appui ne s'est pas encore manifesté de façon non-équivoque.

En abordant la partie politique, je voudrais d'abord m'arrêter un instant devant la situation des Droits de l'Homme en RDC. Celle-ci doit être envisagée en nuance et sur plusieurs plans. Si j'osais un parallèle avec le FMI, je dirais qu'il y a le niveau macro et le niveau micro. Si l'on s'en tient au niveau macro, on peut penser que tout va mieux, à défaut d'aller tout à fait bien, en RDC. La liberté d'expression et de presse est assurée (il n'y a qu'à ouvrir les journaux de Kinshasa pour s'en rendre compte), il y a pléthore de partis politiques qui exercent leurs activités etc.

Si l'on prend la peine de se pencher sur le niveau micro, la situation devient nettement plus nuancée. Je ne reviendrai pas sur le non-respect des droits économiques et sociaux, dû, principalement, à une situation économique encore excessivement précaire et aggravée par une culture de la prédation, soutenue par celle de l'impunité, qui ne permettent pas, jusqu'à présent, un développement harmonieux du pays.

Je parlais de liberté de la presse. Certes, mais nous ne pouvons oublier et passer sous silence les nombreuses arrestations de journalistes qui, c'est vrai, abusent parfois de leur liberté pour colporter des mensonges et des propos diffamatoires. Faut-il pour autant tenir un journaliste au secret pendant 8 jours ? La réponse, dans un Etat de droit, doit être univoque : non ! Il y a aussi les journalistes qui sont tués, peut-être pour leurs activités professionnelles.

## *La transition en R.D.C. : bilan et perspectives*

---

Il y a bien d'autres catégories de personnes qui doivent subir des tracasseries dans l'exercice de leur fonction, comme les défenseurs des Droits de l'Homme qui payent parfois jusqu'à l'ultime, le prix de leur engagement, et, tout simplement, la population congolaise dans son entièreté, qu'elle vive dans des campagnes parfois sillonnées de groupes armés ou dans la ville quadrillée par les forces dites de l'ordre.

Dans ce cadre, nous nous réjouissons de constater que depuis quelques temps, des procès de militaires, appartenant même à la Garde républicaine, donnent lieu à des condamnations pour les actes délictueux commis. Ce sont des évolutions que nous devons saluer, en espérant qu'elles marquent un pas décisif dans la lutte, salutaire, contre l'impunité. L'insécurité croissante n'est-elle en effet pas d'autant plus intolérable qu'elle est parfois le fait, comme je le soulignais déjà le 21 juillet dernier, de ceux-là mêmes dont on attend qu'ils et qu'elles assurent le maintien de l'ordre et le respect de la loi.

La situation, si l'on n'y prend garde, risque d'être encore plus inquiétante alors que l'on s'approche d'une période qui porte en elle les germes de la violence si elle n'est pas appréhendée de manière démocratique et sereine : la campagne électorale.

Il y a lieu de rester vigilant et d'appeler toutes les autorités et tous les acteurs de la société civile, presse comme activistes des droits de l'homme et membres des partis politiques, à user d'un langage et de pratique qui présage d'un bon entendement de ce qu'est l'Etat de droit. La troisième République se prépare dès maintenant !

Je ne vais pas épiloguer sur un sujet qui pourraient faire l'objet de nombreuses communications mais je ne veux pas terminer ce chapitre sur les droits de l'homme sans insister encore une fois sur le fait que tant que le système judiciaire ne sera pas profondément réformé, au moins dans ses mentalités, il y aura lieu de s'inquiéter grandement de la situation des Droits de l'Homme en RDC, même si celle-ci tend à s'améliorer.

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs,

Depuis près de deux an et demi, le train de la transition en RDC roule. Le chemin parcouru a déjà été long mais la route est encore sinueuse avant d'arriver à destination, avant d'arriver à la mise en place des institutions qui émergeront des élections de l'an prochain.

D'où venons-nous ? En décembre 2002, à la signature de l'Accord Global et Inclusif, le pays était divisé et marqué par la guerre. Six mois plus tard, en juin 2003, le gouvernement des 1+4 était formé et regroupait les anciens belligérants. Cette union des hommes se voulait le reflet de la réunification du pays.

Dire que depuis lors tout s'est toujours déroulé sans problème serait un mensonge. Il y a eu des remaniements ministériels pas toujours faciles à accepter entre membres du gouvernement ; il y a eu des tentatives de coups d'état; il y a eu des dérapages dans la gestion du pays; il y a eu la persistance de cette violence qui continue aujourd'hui d'ensanglanter certaines régions du pays; il y a eu la montée en puissance de la grogne sociale et de l'exaspération populaire; il y a eu des tensions persistantes avec certains pays voisins ; il y a eu parfois des crispations entre les représentants de la communauté internationale et ceux de l'espace présidentiel.

Cela étant, dire que rien n'a été accompli serait un mensonge tout aussi grossier.

Le brassage et l'intégration de l'armée ont commencé. Tout cela se passe certes très -trop- lentement et la communauté internationale qui appelle sans cesse ses partenaires congolais à travailler mieux et plus vite doit, je suppose, souvent passer pour une enquiquineuse. Mais il faut pourtant continuer l'effort. 6 brigades brassées, ce n'est pas assez. Il nous en faut dix-huit avant les élections ! Il faut qu'elles soient formées et équipées,

## *La transition en R.D.C. : bilan et perspectives*

---

et je veux rappeler ici l'engagement fort de mon pays à cette formation et à l'équipement des brigades « new look » des FARDC. Au moment où je vous parle, des instructeurs belges sont à l'œuvre à Kinshasa, Kamina et Kalemie, soit pour former les cadres des FARDC, soit pour apprendre à leurs frères d'armes congolais le maniement des ponts flottants du génie. Par ailleurs plus de 120 véhicules, jeeps et camions, plusieurs tonnes de matériel médical et de cuisines de campagne sont en cours de débarquement à Kalemie. Ce matériel offert par la Belgique est destiné à la 3<sup>e</sup> Brigade intégrée. Celle-ci pourra alors rejoindre les autres brigades intégrées, déjà en opération à l'Est pour pacifier cette région trop marquée par les affrontements de milices dont le comportement n'a plus grand chose à voir avec la lutte politique et de plus en plus à voir avec le banditisme pur et simple.

Mais il faut encore et toujours persévérer. La deuxième phase d'intégration décolle difficilement. Et pourtant, 36.000 hommes doivent y être soit rendus à la vie civile soit intégrés dans six nouvelles brigades. L'argent manque me dit-on. La logistique et les transports ne suivraient pas. Les soldats ne sauraient pas bien comment fonctionne le programme. Comment résout-on de tels problèmes, bien réels ? Par la collaboration entre Congolais et communauté internationale. Cette dernière fait déjà sa part de travail. N'a-t-elle pas trouvé 200 millions de \$ pour la démobilisation ? L'Europe n'a-t-elle pas envoyé son équipe EUSEC dont les officiers se retrouvent partout, de l'EMG, à la SMI et à la CONADER ? L'Afrique du Sud, les Pays-Bas, l'Union Européenne, la France, la Grande-Bretagne, la Banque Mondiale et la Belgique n'ont-elles pas envoyé fonds et personnel pour soutenir l'effort congolais ? Mais la part du travail la plus difficile est celle que la RDC elle-même doit accomplir. Le courage doit répondre à l'appel car une telle tâche requiert une remise en question de certaines pratiques qui gangrènent les FARDC et leur hiérarchie. La confiance aussi doit être au rendez-vous car la RDC doit cesser de croire qu'elle ne peut rien réussir sans le soutien de l'extérieur.

Sur le plan sécuritaire, la RDC revient de très loin. Beaucoup a pu être réalisé mais rien n'est acquis définitivement. La situation à l'Est reste plus que préoccupante. La MONUC fait déjà le maximum pour appuyer les opérations menées par les FARDC. J'entends souvent des récriminations contre la MONUC. Elles sont trop souvent injustes. Pour rappel, et bien que comparaison ne soit pas raison, les Nations Unies doivent travailler ici avec seulement un peu plus de 16.000 soldats. Au Kosovo, un territoire 240 fois plus petit que le Congo et sillonné de routes bien entretenues, la MINUK, l'équivalent local de la MONUC, peut compter sur 17.000 hommes de la KFOR de l'OTAN.

De leur côté, les FARDC ont déployé plusieurs brigades intégrées et des troupes non brassées sur les théâtres d'opération de l'Est. Elles font déjà beaucoup, mais pourraient faire plus et mieux si leur hiérarchie veillait plus systématiquement à leur payer leurs soldes, à les nourrir et à les équiper.

Sur le plan strictement politique, le chemin parcouru a été chaotique mais au moins les ex-belligérants ont-ils troqué les treillis militaires pour... des costumes de ministres p.ex. Les querelles se règlent maintenant à Kinshasa avec des effusions d'encre plutôt que de sang. Cela étant dit, les acteurs de la transition ne peuvent en aucun cas se détourner du but qu'ils se sont eux-mêmes assigné à Sun City. Ils ne doivent avoir de cesse de mener le pays à des élections démocratiques, libres et transparentes. Exactement sept mois et vingt jours nous séparent de la fin de la transition.

Les rendez-vous seront nombreux pendant cette courte, très courte, période. Il y aura tout d'abord deux rendez-vous avec les Congolais. L'un est déjà en cours, c'est l'inscription des électeurs. A l'heure actuelle, la Commission Electorale Internationale (CEI), bien épaulée par la communauté internationale qui a investi plus de 400 millions de \$ dans le processus électoral, peut s'enorgueillir d'avoir plus de 20 millions d'électeurs inscrits. Toutefois, elle doit se garder de s'endormir sur ses lauriers et il est impératif que les opérations en Equateur et dans le Bandundu soit tout aussi rondement menées que dans le reste du pays. Il y a encore de nombreux et urgents efforts à fournir de ce point de vue.

Ensuite parce que viendra bientôt le test du référendum sur la constitution, le 18 décembre 2005. C'est déjà dans moins de 40 jours et il faudra non seulement que la CEI en fasse un succès logistique mais aussi que toute

## *La transition en R.D.C. : bilan et perspectives*

---

la classe politique, espace présidentiel, comme opposition, s'investisse complètement, sans plus d'atermoie-ment, dans la préparation du référendum et dans la campagne d'information d'une population qui prouve chaque jour – en s'inscrivant massivement sur les listes – qu'elle aspire au changement et à une démocratie participative.

Les rendez-vous électoraux proprement dits ne pourront avoir lieu que si le parlement fait diligence dans l'adoption de la loi électorale. Même s'il n'est pas question d'adopter cette loi avant le référendum - ce serait en effet faire bien peu de cas de l'opinion des Congolaises et Congolais qui s'exprimeront le 18 décembre - il faut que les honorables députés et sénateurs étudient d'ores et déjà cette loi et l'adoptent article par article, pour qu'elle puisse être votée globalement dès le lendemain du référendum dont nous espérons bien sûr qu'il sera positif.

Les élections elles-mêmes devront se tenir ensuite très rapidement. Mais si le temps presse, gardons-nous de toute fébrilité. Que la classe politique se prépare en bon ordre et qu'elle mette en œuvre les stratégies électorales qu'elle a, je veux le croire, préparées depuis le 30 juin 2002. Et de grâce, que les rêveurs redescendent sur terre. Les élections auront lieu avant le 30 juin 2006 et il importe donc de ranger au placard toutes les stratégies qui impliquent explicitement ou implicitement un report de ces élections ou l'organisation partielle ou sélective des élections. Le dialogue inter-congolais dure depuis quinze ans. Il est temps de le remplacer par le dialogue parlementaire classique, même si les élections ne seront ou ne peuvent être parfaites.

A ce propos, si les ex-belligérants sont capables de dialoguer entre eux, même si ce n'est pas toujours facile, l'opposition doit trouver, elle aussi, dans les institutions de la transition, le moyen de dialoguer avec qui elle veut. Elle doit se donner les moyens de faire campagne et nous veillerons avec détermination à ce que, tout comme les partis de l'espace présidentiel, elle puisse mener campagne en toute liberté. Un élan patriotique ne manquera pas de saisir des effets bénéfiques.

Monsieur le Président,

De mes contacts, je constate encore trop souvent que beaucoup d'hommes politiques ont du mal à se distancier des stratégies du passé. A ceux-là, je rappelle toujours que l'environnement international a bien changé. La communauté internationale en général et la Belgique en particulier veut soutenir la démocratie parlementaire partout dans le monde. Elle croit en effet que l'instauration de ce système politique, couplée à l'installation de l'état de droit et de la bonne gouvernance est le seul capable non seulement d'améliorer les conditions de vie de la population mais aussi de créer un environnement propice aux échanges commerciaux fructueux pour tous.

Tous ces efforts doivent baigner dans un climat de paix régionale, un climat de bon voisinage. La Belgique et la Commission européenne ont déjà manifesté leur disponibilité pour faciliter la réactivation de la CEPGL. A l'instar de l'Union européenne, c'est par l'identification et la promotion des intérêts économiques communs que les 3 pays seront à même, nous l'espérons, de progresser vers une entente politique.

Pour conclure, je dirais simplement que l'engagement international en faveur du Congo n'a jamais été aussi fort, ni aussi désintéressé. Le monde, la région et les Congolais veulent ouvrir le chapitre de la démocratie et les moyens n'ont jamais été aussi colossaux pour y arriver. Le chemin est certes semé d'embûches mais si tous le veulent, à commencer par les Congolais eux-mêmes, ce chapitre sera bientôt écrit.

Je disais que l'engagement de la C.I. est désintéressé. Ce n'est pas tout à fait vrai. La Communauté internationale a intérêt à ce que le Congo, pays riche en ressources économiques et humaines, se redresse, retrouve la sécurité et la stabilité, retrouve un élan économique et emprunte définitivement la voie de la prospérité et du bien-être social. La CI a intérêt aussi à ce que la nation congolaise retrouve sa fierté et sa dignité et reprenne la place qui lui revient dans la région, en Afrique, et dans le concert universel des Nations. Ce sont des ambitions saines, légitimes et partagées.

### **LANCEMENT DE LA PETITE MÉCANIQUE 2006**

***Réunion sur l'investissement et la coopération commerciale entre les sociétés européennes et celles de l'Afrique australe***

**Grande Baie, Maurice**

**14 – 17 février 2006**

La région de la SADC subit actuellement un changement de direction dans plusieurs domaines. Cette situation est une raison valable pour y développer davantage le sous-secteur de la petite mécanique. Il existe une demande consolidée croissante pour les produits du secteur de la petite mécanique dans les pays de la SADC. Cette demande continuera à croître grâce à l'avancement anticipée de la région dans les quelques années à venir et aussi à l'investissement de plus de 100 milliards de dollars dans l'infrastructure. C'est une opportunité importante pour les sociétés en petite mécanique de la SADC et pour les partenaires de l'UE de s'agrandir et de se développer afin de satisfaire la demande qui devrait être durable et à forte croissance.

Afin d'aider les sociétés de la SADC à cette fin, le Programme pour la Promotion de l'Investissement entre l'Union européenne et la SADC (ESIPP) organise la Réunion de Partenariat en Petite Mécanique à Grand Baie, à l'île Maurice du 14 au 17 février 2006. Cette réunion fait partie d'une série de cinq rencontres semblables, qui auront lieu en Afrique australe pendant les quelques années à venir. Chaque réunion portera sur un différent secteur.

L'objectif de cette réunion est de promouvoir le développement du secteur en petite mécanique à travers les pays de la SADC en invitant des investisseurs de l'UE et d'un troisième pays. On offrira aux participants de la SADC une opportunité unique de promouvoir leurs projets individuels par le biais des réunions personnelles avec les investisseurs qui s'intéressent. Les participants auront également la possibilité d'avoir recours aux institutions financières régionales et de recevoir les dernières informations sur les tendances et les opportunités qu'offre le secteur. Cette réunion est également une excellente opportunité pour se forger de nouvelles relations avec les décideurs et les partenaires du secteur en petite mécanique de la SADC.

Les sociétés en petite mécanique de la SADC qui ont des propositions de projets durables sont invitées à indiquer leur intérêt en s'inscrivant sur le site web dont l'adresse est indiquée ci-dessous. Il est aucunement obligatoire d'assister à la réunion. On vous invite simplement à communiquer davantage avec les organisateurs. L'objectif des organisateurs est d'inviter des promoteurs de projets de la SADC à la réunion de février 2006. Les projets seront sélectionnés selon des critères établis qui portent sur la faisabilité générale du projet.

Les formulaires d'inscription et le programme sont disponibles sur le site officiel: [www.lightengineering2006.com](http://www.lightengineering2006.com).

Un séminaire a été organisé conjointement par Agoria et la CBL ACP le 29 septembre 2005 à l'hôtel Hilton de Bruxelles, le thème de ce séminaire était : « Les Nouveaux instruments publics de soutien aux investissements des PME dans le secteur privé des pays en voie de développement . »

Vous trouverez ci-dessous le compte – rendu de ce séminaire qui nous à été transmis par la CBL-ACP.

M Jean-Pierre Smit, Directeur-Adjoint au département international d'Agoria, ouvre la séance par une brève présentation d'Agoria et de son département. Il motive l'intérêt de la réunion pour les investisseurs dans les pays en voie de développement et l'importance pour eux de connaître les aides que l'Etat fédéral peut leur apporter.

#### 1° Le développement par les investissements.

Hugo Bosmans, Chief Executive Officer de Belgian Investment Company for Developing Countries (BIO), présente le rôle de sa société –filiale de la SBI- et son action dans la création de passerelles entre entrepreneurs et investisseurs.

La mission de BIO, créée en 2001 par la coopération belge, est de financer dans les pays en développement la création et l'expansion des micro-entreprises et des PME aux conditions du marché et de façon justifiée au niveau social et de l'environnement

Monsieur Bosmans, introduit les deux nouveaux instruments mis à la disposition des investisseurs par BIO. Ces instruments complètent la gamme des aides offertes par BIO qui couvre ainsi tout le cycle d'investissement d'une société privée à savoir :

- fonds d'investissements (investissements directs dans une PME jusqu'à maximum 700.000 €,
- fonds de soutien (voir infra),
- fonds en monnaie locale, et sous forme de subsides non remboursables de l'Etat belge
- fonds d'étude (voir infra)
- fonds d'assistance technique

BIO intervient uniquement pour favoriser les PME locales, c'est-à-dire des sociétés qui emploient maximum 250 personnes, dont le chiffre d'affaires est de maximum 40 millions € par an et dont le total bilantaire n'excède pas 27 millions €. Pour BIO tous les secteurs sont acceptables, sauf ceux figurants sur la liste d'exclusion de la SFI.

Il intervient pour trois catégories de pays (± 120 pays) soit : les pays les moins avancés (PMA), les pays à faible revenu (PFR) et la tranche inférieure des pays à revenu intermédiaire.

#### 2° Fonds de soutien Bio au service des PME

Le fonds est destiné à financer des projets dont la relation au développement est un des critères essentiels. Les autres critères visent l'impact économique et social, la viabilité technique et financière, le renforcement de capacités de gestion, l'égalité des chances..

Comme pour le fonds de développement, la nationalité du promoteur n'est pas primordiale. Le financement s'effectue aux conditions du marché. Le projet doit obligatoirement obtenir l'avis favorable de représentant local de l'Agence belge au développement.

## *Les Nouveaux instruments publics de soutien aux investissements des PME dans le secteur privé des PED*

---

Le fonds de soutien accorde des **prêts subordonnés** en euro de minimum 45.000 € et de maximum 700.000 € aux PME des pays en voie de développement. Les financements du Fonds sont limités à maximum 50% du montant total de l'investissement. L'établissement bénéficiaire doit être établi dans un des pays en voie de développement (partenaire local).

La durée du prêt varie de trois à douze ans en fonction de la nature du projet.

Le Fonds de soutien ne concurrence pas les banques locales mais à un rôle complémentaire. Le prêt s'effectue aux conditions du marché.

### 3° Fonds d'études : financement d'études de faisabilité.

Le Fonds d'Etudes octroie des **subsidés** pour le financement d'études de faisabilité au bénéfice des entreprises locales ou, le cas échéant, des promoteurs locaux.

Les moyens budgétaires du Fonds s'élèvent à 1.000.000 € pour 2005.

Les subsidés porteront sur maximum 50% des coûts totaux de l'étude de faisabilité et ne dépasseront 100.000 € par projet.

Les critères retenus pour l'étude sont le caractère délié du projet, sa transparence, sa complémentarité au marché, sa durabilité, la pertinence du développement (transfert de technologie, de formation...), les conditions d'emploi des travailleurs et l'intérêt des consommateurs.

### Questions de l'assistance

*A qui le Fonds d'étude paie-t-il l'étude ?*

Le Fonds paie à la société qui introduit la demande d'étude, donc pas directement à celui qui la réalise.

*L'obtention de subsidés pour réaliser une étude de faisabilité portant sur la création d'une filiale locale est-elle possible ?*

En principe non, sauf à prouver le démarrage de l'investissement. BIO finance une PME locale. BIO doit être le seul financier. BIO ne finance pas la promotion.

*Dans quels pays BIO intervient-il ?*

BIO intervient dans les 18 pays retenus par la coopération belge. En Afrique BIO travaille via des fonds d'investissements car il y a très peu de bons projets sauf en Afrique du Sud.

Les prêts sont octroyés en euro à des sociétés locales qui ont leurs rentrées en devises locales. Ces devises connaissent une dépréciation constante d'où une charge de remboursement de plus en plus élevée. Les prêts sont octroyés aux conditions du marché au taux du Libor 3 mois + 3.75 ou 4 %

*Comment répondre au critère de transparence du Fonds de soutien ?*

BIO demande un audit des chiffres bilantaires des derniers exercices puis un reporting tous les 3 mois

*La répartition sectorielle du fonds de soutien est-elle arrêtée ?*

Cette répartition est à l'étude, il n'y a pas encore d'accord à ce sujet mais figureront certainement des secteurs -comme l'agriculture, la pisciculture.

**Conclusions de M. Bernard de Gerlache, Président de la CBL ACP**

L'intérêt pour les outils développés par BIO est amplement prouvé par les questions diverses d'une assistance nombreuse.

Le Président de Gerlache estime pour sa part que BIO est à un tournant car il a investi jusqu'à présent dans des sociétés d'investissements et des sociétés de micro finance. Il doit maintenant passer à l'investissement direct.

Le Président de Gerlache formule quelques suggestions :

- il faut rechercher des bons projets dans des pays difficiles, ils existent, les membres de l'assistance en connaissent.
- Il est parfois difficile de se reposer sur les avis des attachés à la coopération
- Le caractère délié ne doit pas être une obligation, ce caractère exclut la maison-mère belge. Il faudrait au contraire aider la maison-mère belge à diminuer son risque sur sa filiale.

La limite de 250 personnes est parfois difficile à respecter pour des projets à forte teneur en main d'œuvre.

MB.

## **La Rdc est loin d'atteindre les objectifs du millénaire pour le développement**

*Les huit défis lancées en septembre 2000 par l'ensemble des pays membres des Nations unies à atteindre d'ici 2015 restent un véritable challenge pour la république démocratique du Congo où plus de 80% de la population vivent avec moins de 1 dollars par jour et par personne.*

A l'initiative de la CCBC, un déjeuner conférence a été organisé mercredi 26 octobre 2005, autour du thème « Les défis du développement en RDC : approche par les objectifs du millénaire pour le développement ( OMD) » .

Animé par le professeur Mukoko Samba, Consultant au Pnud, ce déjeuner conférence a connu la participation des opérateurs économiques membres de la CCBC et d'autres Fédérations. A en croire le conférencier, la Rdc ne pourra atteindre les Omd qu'à condition d'avoir un taux de croissance économique soutenu d'au moins 10% l'an jusqu'en 2015.

Les Omd sont les huit défis que l'ensemble des pays membres des Nations unies se sont fixés, en septembre 2000 à New York, d'atteindre avant 2015. Ces défis sont notamment : éliminer l'extrême pauvreté et la faim ; assurer l'éducation primaire pour tous ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; réduire la mortalité des enfants ; combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies ; assurer un environnement durable ; mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

Par rapport à d'autres pays en développement, le Rdc est très loin de relever ces défis. Ce, à plusieurs égards : 31% d'enfants congolais de moins de 5 ans souffrent d'insuffisance pondérale, un taux de mortalité très élevé, 213 pour 1000, un taux de scolarisation faible, 52%, seulement 29% des populations rurales ont accès régulièrement à des points d'eau aménagés ou encore 27% seulement de la population urbaine utilise des installations sanitaires améliorées.

Ainsi, pour renverser cette tendance, il est impérieux, a dit le professeur Mukoko, que le pays réalise, outre un taux de croissance soutenu d'au moins 10% les dix prochaines années, des progrès importants dans tous les domaines devant assurer le bien être social aux populations. Dans cette optique, la sécurité alimentaire est indispensable pour permettre aux populations d'optimiser le travail, de même que de leur épargner des maladies bénignes qui, généralement, sont dues à la malnutrition. Ceci implique une vraie politique agricole axée sur la modernisation de l'outil de production et l'utilisation des techniques culturales scientifiques.

L'assainissement du climat des affaires sur l'ensemble du pays est un facteur d'attraction des investissements, la sécurité tant juridique que judiciaire des investisseurs est un facteur déterminant dans la promotion des affaires. Par ailleurs, L'Etat devra accroître les investissements publics dans la remise en état des infrastructures de base. Ceci devrait permettre l'articulation de l'économie nationale.

Le professeur Mukoko estime que le rétablissement de la paix sur l'ensemble du territoire national, les réformes entreprises, et l'aboutissement heureux du processus politique en cours sont autant d'opportunités que les dirigeants peuvent saisir pour remonter la pente. Pour autant que les gestionnaires fassent preuve de bonne gouvernance.

## **La Compagnie maritime du Congo en quête d'une performance commerciale**

L'une des faiblesses des entreprises du portefeuille de l'Etat est le déficit de marketing qui fait qu'on néglige la clientèle et par ricochet la quête de la rentabilité n'est pas une préoccupation de l'équipe dirigeante. C'est ce qui est à la base de la déliquescence de la plupart des entreprises publiques non sans compter le type de gestionnaires placés à la tête de ces entités. La nouvelle équipe dirigeante de la Compagnie maritime du Congo (Cmdc) ambitionne de restaurer le caractère commercial de cette entreprise publique afin de la rendre compétitive, à même de réaliser de bénéfice et de placer l'homme au centre des politiques managériales.

Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi 19 octobre, l'Administrateur directeur général adjoint de la Cmdc, Jean-Marie Beya, a présenté le programme d'action de l'armateur national.

Ce plan directeur, renferme trois volets : la restauration de la bonne gouvernance et du caractère commercial de l'entreprise, la clarification de certains contrats passés avec des partenaires étrangers ainsi que la modernisation de l'outil de gestion.

M. Beya a attiré l'attention sur la nécessité de restaurer le caractère commercial de la société de manière à lui donner de la vigueur financière. Pour ce faire, le comité de gestion, envisage d'améliorer son service clientèle et mettre en confiance ses partenaires. L'objectif de la clarification de certains contrats avec les partenaires étrangers entre dans l'optique de les faire participer positivement à la réalisation de profit de l'entreprise. Il en est de même de l'option prise par son comité d'élargir l'assiette des partenaires.

En effet, la Cmdc exploite principalement la ligne Matadi - Anvers alors que les échanges sont de plus en plus florissants en Asie du Sud et du Sud-Est, avec surtout les pays émergents de cette région, de la côte ouest africaine ou en Afrique du Sud. Notons que l'objet social de la Cmdc est le transport maritime des biens et la gestion de toutes les activités connexes.

Depuis 1984, à l'en croire, la Cmdc n'a plus de navires. Il fut une période où l'entreprise comptait jusqu'à une dizaine de bateaux de haute mer. Actuellement, la Cmdc loue de navires dont les frais de mise à disposition sont préfinancés par ses partenaires étrangers. Ce qui alourdit les charges d'exploitation et amenuise la rentabilité.

Interrogé sur l'acte d'engagement que le gouvernement, par le biais du ministère de portefeuille, a fait signer à tous les mandataires des entreprises publiques avant leur entrée en fonction, l'Adga a dit qu'il est totalement acquis à cette exigence de l'exécutif national et partant du peuple congolais.

**Source :** *Le Potentiel M. Kiboko*

## **Redéploiement du port de Kinshasa : L'Onatra et le port de Bruxelles approuvent un nouvel échéancier des travaux**

En avril 2004, l'Onatra et le port de Bruxelles avaient signé un accord de partenariat pour le redéploiement du port de Kinshasa et des ports intérieurs Congolais. Une année après, les deux parties viennent d'approuver la mise en oeuvre du programme de travaux modifié. En raison du retard pris dans l'exécutif du programme ministériel, la partie belge a fait une proposition de modification d'une partie du programme des travaux avec un nouvel échéancier. Proposition que l'Onatra a accepté.

C'est le jeudi 20 octobre que les deux parties ont approuvé l'état d'avancement du partenariat entre les deux entreprises et la mise en oeuvre du programme des travaux modifié en exécution du subside de 500.000 euros. Ce financement est mis à disposition par le ministère de la Coopération et au Développement belge.

Pour le programme et la ventilation des travaux en exécution de ce subside, il faut relever ce qui suit : réalisation travaux de dragage des quais du port de Kinshasa (119.534 euros), acquisition des pièces de rechange pour les deux grues encore en fonctionnement au port (183.429 euros), réfection du chemin de roulement du portique (38.560 Euros) et engins de levage (131.772 euros). Quant à la participation de l'Onatra pour la réalisation des travaux, elle est estimée à 32.200 euros sur fonds propres.

A propos de la proposition d'échéancier pour la mise en oeuvre du Programme modifié, il comprend la constitution d'une cellule de partenariat à l'Onatra, mais aussi une approbation de la note relative à l'état d'avancement du partenariat. Il faut souligner ici que la cellule de partenariat pour l'Onatra est composée des administrateurs membres du comité de gestion. Il est présidé par l'Adg. Certains services concernés notamment les départements du Port de Kinshasa, des chantiers navals et des ports et transports fluviaux sont associés pour la prise des décisions.

*Source : Didier Munsala Buakasa | L'Observateur*

## **L'enveloppe de la coopération UE-RDC passe de 205.000.000 à 800.000.000 euros**

Cette information a été donnée par l'ambassadeur de la RDC auprès de l'UE, Jean-Pierre Mavungu, à l'ouverture à Kinshasa, du séminaire d'information et de sensibilisation sur les Accords de partenariat économique (APE).

M. Mavungu, qui faisait l'état des lieux des relations entre l'UE et la RDC, a précisé que cette coopération, qui connaissait une évolution positive vers les années 70, avant d'être interrompue à la suite d'un déficit démocratique, puis renforcée en 2003, présente aujourd'hui les objectifs axés sur l'appui à l'APE, au processus électoral, à la macro-économique et à la lutte contre la pauvreté en RDC.

M. Mavungu, concernant la coopération commerciale passée entre l'UE, les Etats du groupe ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique) et l'UE, a fait savoir que celle-ci a réduit la part de la participation des pays « ACP » dans les marchés européens et des investissements des pays de ce secteur où les exportations mondiales des ACP sont tombées de 4% en 1976 à 1% en 1999, et les investissements européens se sont réduits de 2,8% à 1,7% au cours de la même période.

La nature de la coopération économique et commerciale, telle que définie dans l'Accord de Cotonou, doit permettre, a-t-il souligné, au renforcement des capacités d'approvisionnement des pays « ACP » dont la RDC, ainsi que leur capacité à attirer l'investissement pour la création d'une nouvelle dynamique d'échanges entre les parties, dans la perspective de facilitation de la transition de toutes ces économies vers une économie mondiale libéralisée.

### **Ouverture du séminaire**

La ministre du Commerce extérieur, Chantal Ngalula Mulumba, qui avait ouvert le séminaire, en présence de MM. Joques Obia, Jean-Pierre Mavungu et Vincent Ringenberg, respectivement ambassadeurs de la RDC près de l'UE, pour les deux premiers et chargé des projets à l'UE, avait fait savoir que la RDC avait opté de négocier les « APE » au sein du groupe des pays de l'Afrique Orientale et Australe (AFOA).

La RDC a changé aujourd'hui la région de négociation au profit du groupe CEEAC-CEMAC (Communauté économique des Etats d'Afrique Centrale - Communauté économique monétaire de l'Afrique centrale), estimant qu'elle avait des intérêts différents avec les régions constituées pour négocier les APE. La RDC, a dit Mme Ngalula, sollicite, dans ce contexte, une flexibilité qui l'aidera à garantir d'atteindre des objectifs globaux pour l'ensemble de son marché et sur les groupes thématiques de négociations.

Mme Ngalula a exhorté, à cet égard, les participants des secteurs public et privé et de la société civile à mieux appréhender le contenu des Accords de partenariat économique (APE) pour un renforcement des capacités de ses membres en matière de négociation, afin de leur permettre de contribuer efficacement à la définition et à l'élaboration de la position optimale de la RDC.

Cette appréhension devra aussi leur permettre de relever, dans le cadre de ces accords, les défis qui s'imposent, afin d'être à même de tirer les avantages de nouvelles opportunités offertes par la mondialisation dans les échanges et la globalisation de l'économie internationale. Ce séminaire prendra fin ce mercredi.

Source : Bulletin de l'Acp

## **Situation macroéconomique au 4 novembre 2005 vue par le ministère des Finances**

Le mois d'octobre s'est clôturé par une nette accalmie des prix intérieurs sur les marchés des biens et services ainsi qu'une relative détente de la monnaie nationale par rapport aux principales devises étrangères sur le marché de change. Ces tendances sont confirmées par la situation macroéconomique au 4 novembre 2005 telle que dressée par les services du ministère des Finances, sur base des indices statistiques relevés par City Bank.

Si cette tendance se maintenait jusqu'à la fin de l'année, le gouvernement de transition aura de nets atouts de consolidation du cadre macroéconomique global à présenter à la prochaine mission des experts du Fonds monétaire international, annoncée pour décembre prochain dans le cadre de la sixième et dernière revue du Programme économique du gouvernement.

Le taux d'inflation hebdomadaire fin octobre s'élevait à 0,11 % contre 0,05% une semaine auparavant, ce qui ramène le taux d'inflation annualisé à 24,67% fin octobre contre 26,35% à la fin du mois de septembre. Les taux repris ci-dessus prennent en compte l'éventualité d'une hausse des prix des carburants.

### **Le franc congolais**

Il reste encore deux mois aux autorités pour atteindre l'objectif des 22,6% d'inflation annuelle. Celui-ci sera atteint si le taux d'inflation mensuel est maintenu à 1,1% soit un taux d'inflation hebdomadaire de 0,27%.

Le marché de changes local se caractérise par une grande stabilité. Le dollar ne perdant que 0,12% de sa valeur par rapport au franc congolais durant la semaine écoulée.

Depuis le début de l'année le dollar s'est apprécié de 2,6% par rapport à la monnaie nationale. Cette appréciation découle de mauvais résultats du franc congolais des cinq premiers mois de l'année (-11,56%) suivis d'une appréciation entre mai et septembre de +9,43%.

Source : | *Le Potentiel FAUSTIN K.*

### **Concertation sous-régionale à Kinshasa sur le partenariat en matière forestière en Afrique centrale**

Cette rencontre doit trouver des solutions adéquates aux défis et aux problèmes de gestion durable des ressources naturelles du bassin du Congo.

Une cinquantaine d'experts nationaux et des pays membres de la Commission des forêts de l'Afrique centrale (COMIFAC) ont pris part, le 2 novembre à Kinshasa, à la première réunion de concertation sous-régionale sur la formation et le partenariat dans le cadre de la mise en œuvre du plan de convergence. Cette rencontre doit trouver des solutions adéquates aux défis et aux problèmes de gestion durable des ressources naturelles du bassin du Congo.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Environnement, conservation de la nature, eaux et forêts, Nkuanu Mbizi, a souligné à l'ouverture des assises que les études en besoin de formation dans le domaine de l'aménagement forestier ont permis de mettre en évidence l'insuffisance des effectifs en place ainsi que les lacunes de certains cadres actuellement en opération. Il a relevé que ces défaillances découlent d'une formation insuffisante et de l'absence de formations continues en cours de carrière avant de déplorer que la RDC n'ait jusqu'à ce jour que 60 ingénieurs forestiers pour assurer la gestion de ses importantes superficies forestières qui représentent 58 % des forêts du bassin du Congo.

Les institutions de formation à vocation sous-régionale comme l'ENEF du Gabon et l'ERAIFT de la RDC méritent d'être appuyées par des partenaires financiers bilatéraux et multilatéraux comme l'Union européenne, l'UNESCO, la FAO, la France, la Belgique, l'Allemagne et le Canada, a-t-il dit. Auparavant, le secrétaire exécutif adjoint de la COMIFAC, M. Ndomba Ngoy, a souligné l'objectif de cette réunion qui est de faire une analyse critique des formations existantes dans la sous-région et de faire en même temps le bilan des activités du Réseau des institutions de formation forestière et environnementale d'Afrique centrale (RIFFEAC).

Ce bilan permettra, à coup sûr, de cibler et de circonscrire les domaines nouveaux de formation. M. Ngoy s'est réjoui de la tenue des présentes assises qui se tiennent quelques jours après l'atelier sur la conception du mécanisme de financement durable pour la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo. Ce qui traduit, a-t-il noté, l'importance des thématiques formation et financement durable pour la préservation des écosystèmes forestiers en Afrique centrale.